Cimetières de Normandie

RÉGION NORMANDIE

TOMBE REMARQUABLE DE NORMANDIE

Fédération normande pour la sauvegarde des cimetières et du patrimoine funéraire

Année 2018, n° 42

Date de parution : octobre

Sommaire :

Un tour d'horizon sur quelques cimetières normands.

Dans ce numéro :

Les cimetières de Liesville-sur-Douve 1, 4

Le cimetière de Vesly 2, 5, 8

Cimetière de Portbail 3, 6

Cimetières de Fermanville 7

Cimetière de Liesville-sur-Douve

La commune de Liesville-sur-Douve, dans le parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin se situe au cœur du marais. Le clocher de l'église dresse sa silhouette juste au-dessus dudit marais.

Je suis allé voir les cimetières de Liesville et plus particulièrement celui qui est autour de l'église. Tout d'abord bravo pour la restauration menée sur la sépulture du poilu Duval.

<u>Carré du nord :</u>

52-53 : une croix de fonte cubique est dressée sur la tombe d'Auguste Le Gautier (+ 3/8/1900). J'en conclu que cette place est occupée par un défunt, or cette sépulture fait déjà mention d'une réserve à Audouard ?

10, 19-20 : un ensemble de trois tombeaux en granit bouchardé et calcaire dur de la famille Roussel-Lemoigne : Jean Roussel (+1931, Lemoigne (+ 1924). La haute croix du 3e tombeau est renversée et dissimule l'épitaphe. Deux de ces trois monuments funéraires sont en parfait état et ce bon état de conservation mériterait que l'on se pose la question du réemploi de ces monuments qui pourraient être cédés aux enchères publiques en occasion (la seule correction à apporter se consisterait à rendre illisible l'épitaphe, ou la modifier en la recouvrant d'une nouvelle plaque. Ce serait une bonne occasion de donner une deuxième vie à des monuments extraits des énergies

Le cimetière de Vesly

Maire : Marie, Judith Pirou

Il s'organise autour de l'église. Le curé s'exprime à son propos de cette façon, je cite : le cimetière existe depuis fort longtemps, au moins du temps de la primitive église dont on a trouvé des vestiges du VIIIe siècle. Cette primitive église dut refaite en partie au XIIe siècle. La nef du bas de l'église est de cette époque. Le chœur du XVe siècle a été bâti sur le cimetière. Avant la Révolution, il y avait dans le cimetière quelques tombeaux forts anciens datant au moins du Moyen-âge car dans les siècles suivants le clergé, les seigneurs, se faisaient enterrer dans l'église en payant (en 1746 après la destruction d'une partie de l'église on a élevé un mur provisoire de séparation entre la 2e et la 3e travée de la grande nef. En creusant en vue des fondations, on a trouvé des ossements (tibias, humérus) qui ont été réunis dans le caveau de Jules Cauchard, dans le cimetière. Il semblait même qu'il y avait des caveaux à certains endroits. Mais pendant un certain temps on a pu extraire des cercueils en tuf qui se trouvaient à quelques pieds sous terre surtout sous la vieille croix qui existait avant la croix de 1874. Il y avait des cercueils entiers puis des morceaux. Le tout a été placé sous la fondation de la nouvelle croix. Monsieur Duprey-Beuzeville, ancien maire de Vesly, note qu'il a vu dans le cimetière de la chapelle Notre-Dame de consolation des cercueils en tuf et une statue en pierre de la Vierge. Avant 1790 on enterrait dans le cimetière de la chapelle les personnes qui en faisaient la demande. Autrefois le cimetière autour de l'église était mal clos. Il s'étendait par ci, par là. Ainsi un nommé Damoville habitant les maisons qui se trouvaient au sud-ouest du cimetière a trouvé dans son jardin derrière sa maison, à un mètre de profondeur, plusieurs cercueils en tuf et quantité de débris humains. Peut-être le chemin qui clos le cimetière à l'ouest n'existait pas, ou bien au moment du protestantisme, les dissidents, et ils étaient nombreux, étaient-ils enterrés en dehors du cimetière paroissial. Notons, qu'il y a 150 ans environ, les fondations d'une buanderie Flambart au Vaubourg, on a trouvé un trou creusé profondément rempli de plus de 100 crânes et quantité d'ossements. D'où venaient ces restes ? Les uns disent d'un combat, d'autres pensent qu'une partie du cimetière fut supprimée et les débris recueillis avaient été placés dans cette fosse située en dehors du cimetière. En 1860, le petit chemin qui borne au sud fut ouvert dans la pièce dite le Mortier, par monsieur Duprey-Beuzeville, père, on recueillit là aussi beaucoup de débris humains. Mais nous l'avons déjà dit, on enterrait un peu partout, autour des chapelles, à la Cour, à l'Epesse, à la croix de Briquebost, à Saint-Germain, et surtout au village de la Maladrerie (aujourd'hui rue la Berthauderie). En ce dernier endroit, il y avait eu autrefois un refuge pour les lépreux et ensuite un refuge pour les maladies contagieuses. Etaient inhumés en cet endroit, non seulement les décédés du refuge mais aussi les habitants des villages voisins. Le chemin actuel a été pris dans le cimetière Saint-Aubin. Nous tirons dans les archives qu'un propriétaire de la commune se servit d'un grand cercueil en tuf pour en faire le seuil de sa maison. Revenons encore au cimetière communal. En 1890 la grande entrée, côté est, a été restaurée. Les marches en granit ont été placées. Des pommiers couvraient autrefois le cimetière du côté du portail. Ils avaient été plantés en 1820. Monsieur le curé Clément et la municipalité les firent abattre en 1856 et on planta des sapins. Ces sapins n'existent plus depuis déjà très longtemps. Deux grands ifs furent abattus vers 1912 ! Avant 1856 il n'y avait pas d'allées mais un sentier seulement dans le cimetière. On enterrait partout. Il y avait alors 1500 habitants à Vesly. Jusqu'en 1870, il n'y avait dans le cimetière que deux pauvres tombeaux, pas même de croix en bois. Les mœurs et les usages ont changé et aujourd'hui nombreux sont les monuments dont un certain nombre ont été détruits par la guerre. A l'heure actuelle, le cimetière a deux ouvertures, l'une à l'est, face à la route de la Chapelle. Une allée part de la barrière, de l'est, et rejoint en contournant le portail, la barrière du nord. De celle-ci, un petit chemin conduit directement à la porte du nord de l'église et contourne en-

Le cimetière de Portbail

Visite du cimetière de Portbail le vendredi 24 août 2018
Le cimetière a été translaté en 1910 sur la route de Barneville-Carteret.
Il est clos, pour partie, de hauts murs, d'une haie végétale en bordure de chemin, sur la droite en montant dans

le cimetière, ou d'un mur de panneaux de ciment armé au fond, sur deux de ses côtés, dans sa partie transversale.
Un portail métallique, à deux vantaux, constitue son entrée principale à l'ouest, face au bourg. Il est accessible aux véhicules : convoi mortuaire, entretien, travaux et il est conformément à la règlementation, verrouillé pour en contrôler les accès. Un portillon métallique peint y a été pratiqué sur le côté perpendiculaire donnant sur la place.
Un abri pour les usagers a été construit sur la gauche de l'entrée. Deux columbariums ont été aménagés, le premier en entrant sur la gauche de l'entrée principale. Il est constitué d'un bloc de 12 cases superposées, dont, une, est libre dans un environnement arboré dont un if. Le deuxième columbarium se constitue de deux blocs de douze cases superposées. Le deuxième bloc n'est que partiellement occupé (7 cases libres). Un jardin du souvenir y a pris place également ainsi qu'un îlot au rang de 20 cavurnes dont cinq sont occupés.
Un carré des enfants a été constitué après ces cavurnes, sur la droite en montant. Il y a 11 sépultures constituées de croix de fonte, deux grilles et une sépulture avec des pots à feu.
Quelques tombes, sous formes de simples tertres de terre, sont plus ou moins perceptibles, sans aucune forme de mobilier.
L'allée centrale est bordée de 10 ifs plantés en ligne dont un jeune spécimen de remplacement. Des cyprès poussent sur quelques tombes. Il y a de nombreuses sépultures, dès l'entrée, à gauche, sous la forme de monuments funéraires en ciment armé.
L'allée centrale aboutit sur une allée transversale oblique et le cimetière change d'organisation avec plusieurs allées qui partent à la perpendiculaire vers le point plus haut : 5 allées à droite de l'allée centrale et deux allées à gauche, dont une allée périphérique.
Un banc de confort a été installé.
Les tombes sur la gauche sont disposées en oblique. Les allées perpendiculaires dans la deuxième partie du cimetière sont bordées de monuments funéraires, pour l'essentiel en granit bouchardé de pays (granit de Fermanville).
Une croix de fonte « Pro patria » et une très belle clôture de fonte possédant des fleurettes appliquées (immortelles) constitue le mobilier d'une tombe qui pourrait être celle d'un poilu de la Grande guerre.
Deux autres tombes de poilus « morts pour la France » sont disposées à proximité avec pour tout mobilier, une croix de ciment armé au naturel plantée sur chacun des tertres de terre. Il s'agit d'Etienne Jules Travert mort en 1917 et d'Auguste Hamelin, mort lui-aussi en 1917.
Il y a une grande majorité de monuments funéraires constitués de dalles, d'encadrements sur lesquels se dressent de courtes stèles en pierre de taille ou ciment armé.
Les îlots supérieurs sont lotis tête-

fossiles et présentant un réel intérêt dans l'art funéraire.

Carré sud :

131 : fragments de stèle sur la sépulture de Jacques Perruque (+ 1879) et de Marie Langlois (+ 1905 ou 1907). Malgré que ce soit l'un des derniers exemples de monuments funéraires en calcaire tendre de pays, leur état est tel (monument disloqué) qu'il n'appelle pas de commentaire particulier sauf si l'histoire locale se rappelait d'eux.

106-107 : tombeau sarcophage et courte stèle inspiré des arts décoratifs avec vasque intégrée, de la famille Lebreton (double concession de 4 m2). Pas de commentaire particulier.

83 : tombeau sarcophage, courte stèle, inspiré des arts décoratifs de madame veuve Louis Mériel (+ 1963). Pas de commentaire.

76-77 : Ensemble de trois tombeaux dressés sur un ensemble concédé à la famille Lecornu-Langlois (au moins quatre corps) avec une clôture sous forme de 10 pots à feu reliés par une chaîne, dont trois sont renversés) : stèle à courbe et contre-courbe, petite croix sommitale : Alphonsine Langlois (+ 1927) et Catherine Lecornu femme Langlois (1er prénom difficile à interpréter : Jean-Baptiste) Laurent (+ en janvier 1843) ; petite croix (sans doute en marbre blanc) : Esther Langlois (+ 1918) ; haute croix de ciment armé : Louis Langlois (+ 1930). La stèle d'Alphonsine Langlois est intéressante en raison de sa double épitaphe. Elle pourrait trouver place avec la petite croix de marbre blanc dans un endroit du cimetière dédié à la mémoire du lieu.

61 : tombeau sarcophage en calcaire dur : Duval (François). Pas de commentaire.

Je n'ai pas vu, ailleurs qu'à la mairie (éloignée du cimetière) aucune information susceptible d'attirer l'attention des usagers hormis un article d'un délibéré concernant le tarif des concessions. L'information manque au cimetière lui-même.

Je suis allé à l'affichage de la mairie. Un procès-verbal daté du 21/4/2015 est affiché avec une date butoir au 21/4/2018 portant la participation de vous-même (Sonia La Dune) en tant que maire et de Gérard Le Collonnier, votre adjoint. On ne dit pas qu'il y avait d'autres invités (obligatoire, c'est une démarche publique). Le PV ne fait aucune mention de la nature des sépultures (terrain commun ou terrain concédé) ni des contrats de concession. Les concessions renouvelables ne se gèrent pas de la même façon que les concessions perpétuelles. Or dès qu'il y a des CP d'incluent la procédure de 3 ans inclus deux procès-verbaux en présence des usagers concernés qui auront été invités à participer aux PV. Je n'ai pas remarqué qu'il y avait eu un deuxième procès-verbal de fait à cette date butoir du 21/4/2018 confirmant le réel abandon des tombes. D'autre part, celui-ci ne fait pas référence à d'autres participants, notamment un officier de police ou de gendarmerie (à moins que la brigade dans ce cas ait décliné l'invitation au 1er constat d'abandon et dans ce cas seulement le 1er adjoint supplée à l'officier de gendarmerie et l'on précise que les autres personnes invitées ne se sont pas manifestées). Pensez à conserver dans chaque dossier la trace de la correspondance, les insertions dans la presse, la délibération du Conseil municipal donnant quitus sur la procédure (pour justifier de la dépense). S'il n'a pas à donner son avis sur les cas particuliers, il doit donner son aval sur tout ce qui concerne les dépenses obligatoires.

Il y a un défaut d'affichage au cimetière.

Je n'ai pas remarqué d'ossuaire. Or la commune, par cette procédure, s'est engagée et doit trouver une solution décente concernant le dépôt des restes placés dans des reliquaires. Le démontage des monuments et les exhumations obligatoires, aux frais de la collectivité, à moins que le Conseil municipal n'ait opté pour une crémation des restes des 13 défunts (au minimum).

S'il n'y a pas d'ossuaire : le Conseil municipal devra délibérer en la faveur de sa création dans l'un des deux cimetières ou décider de la crémation des restes dans le cadre d'une procédure d'exhumation administrative. Un registre dit « des exhumations administratives » devra être ouvert (obligatoire) avec identité des défunts, date de décès, date d'exhumation, quantité de restes extraits (il y en a toujours) et date de dépôt dans l'ossuaire ou date de crémation administrative.

Pour ce qui concerne le jardin du souvenir : le pupitre n'est pas obligatoire mais il est conseillé afin que les usagers aient bien connaissance des dispersions. Le minimum à faire est l'ouverture d'un registre dit « des dispersions de cendres » avec toutes les infos utiles concernant le défunt dispersé.

Madame le maire, sachez que je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Fait à Hambye le 20 août 2018

suite l'église et la sacristie. Enfin une petite ouverture se trouve au nord-est et au sud de l'église. Un mur entoure le cimetière. Il a été en partie détruit en 1944, mais il est complètement restauré. De même les barrières de l'est qui étaient en fer forgé ont été remplacées par des barrières en bois.

Dominait le cimetière veillant sur les morts une croix en granit placée sur un beau piédestal, trois marches en granit de Coulouvray, fut érigée en 1874. Cette croix a été gravement endommagée en 1944. Près d'elle est tombée une bombe. Fort heureusement la croix elle-même n'a pas eu de mal. Le fût a été rendu inutilisable. En 1951, à l'occasion du jubilé, nous avons fait restaurer cette croix par monsieur Girard de Coutances. Le coût a été de 64 000 francs. Les paroissiens sollicités, m'ont donné en 1952 que 42573 francs. Cela viendra. La bénédiction a eu lieu le 26 août 1951. Dans le cimetière existe un autre monument, beaucoup moins riche. Le monument élevé à la mémoire des morts de 1914-1918. Il est placé à la gauche de l'entrée de l'est, masquant un peu la beauté de l'église lorsqu'on arrive de Lessay. C'est une stèle fort simple en pierre. Contre, est adossé un poilu en pierre de Caen. Il disparait petit à petit. Les ans et le salin en sont la cause. Vesly aurait pu, et aurait dû, faire mieux, mais cela aurait couté plus cher.

Description du site :

Le cimetière, autour de l'église, est entièrement clos d'un mur chaperonné en moellons de maçonnerie, dont le plus souvent un très court muret. Trois accès y sont possibles, le premier est un échalier au sommet de la plateforme d'un escalier de trois marches au nord-est. Cet échalier semble être en ciment, le deuxième accès, au nord-ouest, est un portail de bois peint à deux vantaux disposé dans un retrait en demi-cercle de la maçonnerie rythmé par quatre piliers chaperonnés et surmontés de croix métalliques. Ce portail est doté d'un portillon de bois peint, sur la gauche en entrant dans le même refuge de maçonnerie. Ce portail d'accessibilité aux véhicules divers et convois mortuaires n'est pas bloqué. Il est possible d'entrer dans le cimetière à tout moment. Deux paliers de trois marches ont été créés sur les flancs de cet accès. Un affichage informe de l'opération de gestion du cimetière. Le 3e accès est plein sud sous la forme d'un étroit escalier de quatre marches et d'un échalier ancien.

Le site s'organise en plusieurs ilots, le premier, au nord, jusqu'à la croix dudit cimetière ; le deuxième, plein nord -nord-ouest, du milieu de la nef jusqu'au droit du porche de l'église, est plus étroit et forme une pointe triangulaire ; un 3e ilot au nord-ouest ; un quatrième au sud-ouest ; un autre au sud-est, un étroit ilot contre le sud du chœur de l'église et la sacristie.

Le fût de la croix du cimetière, en granit, est cisaillé en trois segments. Une sorte de tablette moulurée donne naissance à un croisillon aux extrémités plus travaillées.

Le monument aux morts se présente sous la forme d'un obélisque de moellons assemblés et liés, au sud, sud-est de l'église. Un portail de bois peint y assure un accès au terme d'un escalier.

Les allées de contournement de l'église sont gravillonnées. Il y a quelques îlots de verdure et monuments funéraires à l'ouest. Peu de végétal : un rosier sur tombe.

Deux carrés réservés aux enfants se distinguent encore : quatre tombes visibles d'enfants au plein-ouest ainsi que des traces ainsi qu'un autre ilot de 6 tombes d'enfants au flanc sud-ouest de la nef.

Un cavurne recouvert d'une dalle de granit poli n'est pas identifié.

De nombreuses affichettes (13) sont disposées sur les sépultures de toute nature.

Héritage funéraire :

Tombeau portant le macaron du « Souvenir français » : brigadier-chef Noncé Nicosia / 12 RTA 2e DE/10/1/1921-4/8/1944, croix de Lorraine apposée ;

Groupe de tombeaux à hautes croix à l'ouest (trois sous affichage de la procédure) dont un tombeau à haute croix trilobée marqué par des éclats des projectiles de la guerre, granit bouchardé : Timothée Cousin (+ 1925), madame Cousin, née Beuve (+ 1907) ;

Dalle tectonique, calcaire tendre sur coffre de moellons ;

Tombeau, arts décoratifs, stèle rythmée de gradins, granit, dalle tombale à pans coupés, vasque, mobilier funéraire ;

Croix de fonte ajourée trilobée, serpent lové autour du fruit, peinte : Elisa Pasturel (+ 1987) ;

Tombeau très endommagé par la guerre, au nord-ouest, calice gravé en creux, granit bouchardé : abbé Baudry (+ 1943) ;

Croix de fonte ajourée, chrysanthèmes, lierre, Christ, encadrement : Théodore Fautrat (+ 1933) ;

Croix de fonte demie ronde, typhas sur tiges, roses, brelage, Christ ;

Tombeau, haute croix partiellement tronquée par la guerre, encadrement : Leclerc (+ 1931) ;

Croix de fonte ajourée, partiellement brisée, face de la Vierge couronnée en gloire : Aimable Gouyon (+ 1936) ;

Croix de fonte demie ronde, lilas sur tiges, couronne de fleurs, Christ, pensées : Lenoel ;

Tombeau, haute croix à pointes : Olivier Poulain (+ 1925), Edmond Poulain (+ 1915) ;

Tombeau, dalle tectonique ;

Obélisque, croix sommitale, croix

bêche en six doubles rangs. Quelques îlots libres en verdure.
Ce qui pourrait être l'ossuaire communal est clos d'une haie végétale avec

muret et piliers en façade.
La croix du cimetière actuel se situe sur la droite, qui semble indiquer, avec quelques tombeaux de prêtres curés en ligne, l'emplacement initial du site funéraire de 1910. Elle est en granit bouchardé du Cotentin et se caractérise par un dé parallélépipédique, un fût de même profil, un croisillon, le tout dressé sur un double emmarchement.
Trois obélisques : Desnis-Deslongschamps (Daniel, Casimir) docteur décédé en 1870 ; puissant monument des familles Bruman, Roze, Hamel (caveau de famille) ; obélisque Leheusey (Auguste) et quelques tombeaux à hautes croix marquent le site.
Je remarque les monuments suivants :
Obélisque : Desnis-Deslongschamps (Daniel, Casimir) docteur décédé en 1870 ;
Obélisque Leheusey (Auguste) ;
Monument des familles Bruman, Roze, Hamel (caveau de famille) ;
Tombeau : famille Legriffon-Osmont, avec trappes de visite (grande concession) ;
Tombeau : famille Boscage, en calcaire dur ;
Tombeau avec grille (fleurettes) et sarcophage : famille Toulouze-Buttey ;
Deux larges sarcophages et grille sans portillon. Très longue épitaphe sur le 1er tombeau « ici repose monsieur Sylvain Hippolyte Jourdain, professeur honoraire à la faculté des sciences de Nancy, officier de l'instruction publique, membre correspondant de l'académie de Nancy et de l'académie de Montpellier, de la société de biologie et de la société d'entomologie et d'autres sociétés savantes , décédé à Port-Bail, villa Bellevue, le 19 avril 1910, dans sa 79e année. Sur le second : Juillet/Jourdain ;
Sarcophage, grille : famille Leprevost-Leconte ;
Sarcophage, grille, trappes de visite : Leterrier-Buhot-de-Mancel ;
Chapelle funéraire : famille Bocage-Hostingue-Desmeautis, vitrail trilobé, calcaire dur bouchardé, en panneaux d'assemblage, gravure d'ornementation, porte en contre-plaqué, pilastres cannelés ;
Grand tombeau constitué de deux dalles en granit bouchardé et une haute stèle surmontée d'une croix « Pax » : famille Lemoigne, Lefrançois, Pérot, Vinatier, sépulture famille Lemoigne-Lehieule-Lefrançois ;
Tombeau, haute stèle, deux sarcophages, quatre pots à feu, chaîne, granit bouchardé : famille Fossey ;
Tombeau avec haute stèle sous forme de niche en creux : Désiré Vautier (+ 1891), Jean Bertot (+ 1935) ;

Tombeau, stèle illustrée du port et de l'église de Portbail : famille Brogniart (Jacqueline Daveney, + 1990 ;
Chapelle funéraire contemporaine : famille Lemarchand-Tirel (Jean-Pierre Lemarchand, + 2016) ;
Tombeau contemporain, marbre blanc, illustré de l'église de Portbail : Dutot (Roger) + 2002 ;
Tombeau (enfeu) : familles Mazubert -Vaultier (Henri Mazubert, + 2015), Emmanuel Mazubert (+ 2000) ;
Stèle cintrée, calcaire tendre, du curé

Lecointe, né à Portbail, signée H. Briand de La Haye-du-Puits ;
Tombeau, à courbe et contre-courbe, Hernot de Lannion : à la mémoire de Lefèvre (+ 7/1/1935 ;
Tombeaux alignés dans un arrangement assez singulier, de sépultures de curés : Lefèvre ; anonyme ; Legavelier (+ 22/2/1890) ; Jacques (+ mars 18 (2)6, âgé de 70 ans ; Rault, curé de 1947 à 1955 –haute croix de marbre blanc et dalle convexe illustrée d'une étole ;
Tombeau, ciment armé, stèle illustrée d'une croix et de roses (arts décoratifs) : madame Appoulot née Philomène, Marie, Augustine Renault (+ 1950) et Edmond, Jules, Alfred Appoulot (+ 1957) ;
Tombeau, arts décoratifs : sépulture Cardet-Noël.

Les cimetières de Fermanville

Cimetière autour de l'église (place Marie Ravenel):
Au fond du vallon densément boisé, une église cruciforme augmentée en 1824, 1827-1828, 1848, blottie contre une haute colline rocheuse et boisée, un cimetière dans le prolongement du chœur et des extensions, à droite, à gauche, au-dessous, qui donnent au lieu un aspect cruciforme très particulier. Chacun des ilots est plus ou moins pentu.
La proximité de chemins de randonnées permet à l'aide de quelques fenêtres de découvrir ce site. Le clocher quant à lui est bâti, isolé de l'église, à flanc de colline.
Le site en partie clos de murs de maçonneries traditionnelles constituées d'importants moellons de granit, est en cours d'enherbement. Les murs n'étant pas chapeautés permettent à une végétation de s'installer. Peu à peu les allées gravillonnées se verdissent.
La commune s'est engagée dans une démarche écoresponsable depuis 2014. Le problème est la présence de la prêle, plante envahissante, dans les intertombes. Un ilot de cavurnes, en contrebas, apporte une touche végétale et fleurie plus importante qu'ailleurs.
Une signalétique du Commonwealth rappelle la présence d'une tombe de trois aviateurs alliés tombés en août 1940 : EGH Dench ; AN Gray ; EE Scrase. Un arrêté du maire daté du 15/2/2007 rappelle qu'il y a eu une opération de reprise de concessions temporaires (15 ans) et renouvelables en 30 ou 50 ans. Le monument aux morts, sous la forme d'un obélisque, se dresse au pied de la colline. Une entrée sous la forme d'un portail à deux vantaux permet aux véhicules de pénétrer dans le cimetière. Une croix se dresse dans l'îlot de droite.

Cimetière privé :
Quelques tombeaux sous la forme de sarcophages ou de dalles tombales sont regroupés sur un palier médian de la colline pour servir de sépulture à des défunts membres de la famille Houyvet.

Cimetière nouveau des Aubiers :
De création nouvelle (appel d'offre à projet publié le 26 mai 2005), de plan incliné, le site funéraire, nait en bordure de voie, pour dans une légère ascension à flanc de colline, s'y organiser en divers ilots clos en partie d'arbustes taillés et plantés sur des talus de terre. Nombre d'arbustes ont quelque peu souffert en cette fin de saison ensoleillée. Les premiers ilots, plus spacieux, sont destinés soit au stationnement des véhicules, ou à une zone de convivialité avec son salon, ou bien encore pour la gestion et le recyclage des déchets naturels. Un petit labyrinthe densément planté et taillé se trouve également dans cette première partie du site. Un premier croisement est valorisé par la disposition d'un dallage d'ardoises bleues caractéristiques du Cotentin qui a déjà souffert du passage. Un chêne ancien, au port majestueux est la clé du système. De gros granits disposés en ligne servent de clôture en limite de voie. Un chemin de randonnée pédestre traverse perpendiculairement cette première partie. Une large allée médiane, couverte de sable compressé, en ligne droite arpente la colline. Des allées transversales perpendiculaires, dans le même matériau, pénètrent au centre des ilots où elles butent contre les talus. Cette allée est interrompue sur son parcours par deux barrières de bois, à deux vantaux, version champêtre, ponctuant l'entrée dans l'espace dédié actuellement aux sépultures. Un portillon à lattes verticales serrées n'est pas sans rappeler les barrières du Cotentin. Six des douze ilots sont partiellement occupés. Chaque ilot est ponctué de bornes numérotées au ras du sol. Une plaque de granit poli porte les références à l'entrée de chacun des ilots. Les monuments funéraires sont divers et variés mais presque tous ont des caveaux de ciment trop saillants par rapport au niveau du sol et cela rompt l'harmonie car on se retrouve comme dans un lotissement de cimetière ancien avec des différences de niveau que l'élu ou le gestionnaire du site aurait pu faire corriger. Les plus anciennes sépultures sont datées de 2006. Toute une autre partie de l'aménagement, pour le moment inoccupée est stoppée par la deuxième barrière. Le règlement a été validé par la Sous-préfecture de Cherbourg-en-Cotentin le 1er mars 2006.
Une déclaration préalable pour la construction d'un pylône haut de 35 mètres, est affichée à l'entrée du cimetière sous le n° DP05017818G0029 en date du 31/8/2018, 7007 m².

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

34 Rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone fixe : 02 33 61 45 49
Téléphone : 06 87 56 35 58
Courriel : cimetieres.de.normandie@gmail.com.

patrimoinevaldesienne.fr

en relief, couronne en relief dans un creux concave, marbre : Marie Regnault (+ 1900), Clément Regnault (+ 1902) ;
Tombeau, haute croix à pointes, six torches à feu retournées (dont 2 brisées), chaîne : Beuve, Louis Beuve (+ 1885), Rose Beuve née Fautrat (+ 1925), Marie Beuve (+ 1945) ;
Sarcophage tectonique, croix en relief, vasque ;
Sarcophage coffre, croix en relief, soubassement, calcaire dur ;
Sarcophage coffre, stèle tronquée, soubassement ;
Tombeau, haute croix fleuronnée, renversée ;
Tombeau, haute croix, granit bouchardé : Marie Bazire (+ 1967) ;
Tombeau, haute croix écotée : Paul Henry (+ 1911), madame Legouix (+ 1922) ;
Monumental tombeau, haute croix fleurdelisée, torches à feu retournées : sépulture Duprey-Beuzeville ;
Tombeau moderne : Quenault (Auguste), soldat de la classe 1955, mort pour la France en Tunisie, régiment de SFAX ;
Sépulture, croix de bois renversée, tertre naturel : plaque de fonte d'aluminium en forme de cœur : Auguste Fautrat, mort pour la France le 7/6/1940, 26 ans ;
Tombeau, haute croix fleurdelisée tronquée par la guerre : Albert Langlois (+ 1919) ;
Sépulture, croix de bois renversée, plaque de fonte d'aluminium : Auguste Beuve, mort pour la France le 24/9/1914, 22 ans ;
Tombeau à haute croix nimbée, six torches à feu en clôture ;
Tombeau proche de la croix, encadrement blanc : Marcel Audrain (+ 1947) ;
Tombeau, dalle tombale à pans coupés, granit poli : abbé Alexandre Lerosier (+ 1967) ;
Tombeau, sarcophage calcaire (signé Ch. Lerouet, Vesly) : Adolphe Bœuf (+ 1943) ;

Stèle cintrée, croix sommitale : abbé Michel Tabard (+ 1877) ;
Tombeau, haute colonne tronquée : famille Hardel-Fautrat ;
Dalle tectonique, calcaire tendre, sur sarcophage coffre de moellons en partie tuf (contre l'église) ;
Tombeau, haute croix ronde, encadrement de granit ;
Tombeau, haute croix à pointes, torches enflammées : Ingouf ;
Ilot de trois tombeaux sur le même rang (deux tombeaux à hautes croix et le 3e sous la forme d'une courte stèle : Victor Beuve, mort pour la France (1888-1914) ; Pinel, mort pour la France ; Quenault ;
Tombeau, courte stèle à pans coupés « arts décoratifs », croix en relief : Bernard Ferey (+ 1940) ;
Croix de fonte plate, chrysanthèmes, pavots : Augustine Anne ;
Tombeau, haute croix trilobée, torches à feu : Courtel ;
Tombeau, haute croix à pointes, balustres sur les flancs en clôture, ailerons, calcaire dur : Levesque-Goguelin (ilot contre le sud de l'église);
Stèle appliquée contre la paroi de l'église « a été maire de cette commune pendant 22 ans consécutifs et il a toujours eu les sympathies de ses administrés » ;